



Projet éducatif 2018-2022



Projet éducatif de l'école de la Croisée 2018-2022



VISION DE L'ÉCOLE

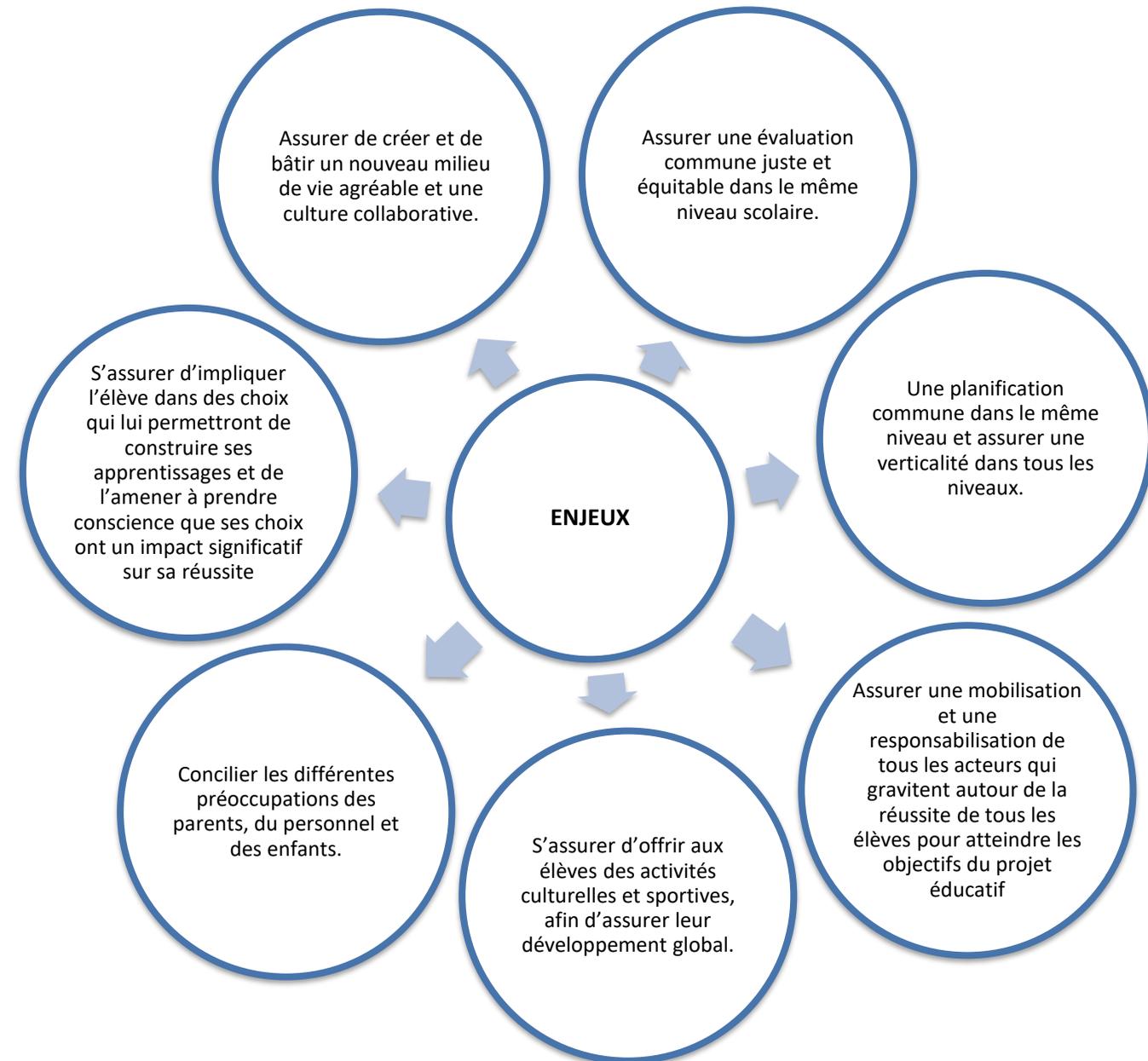
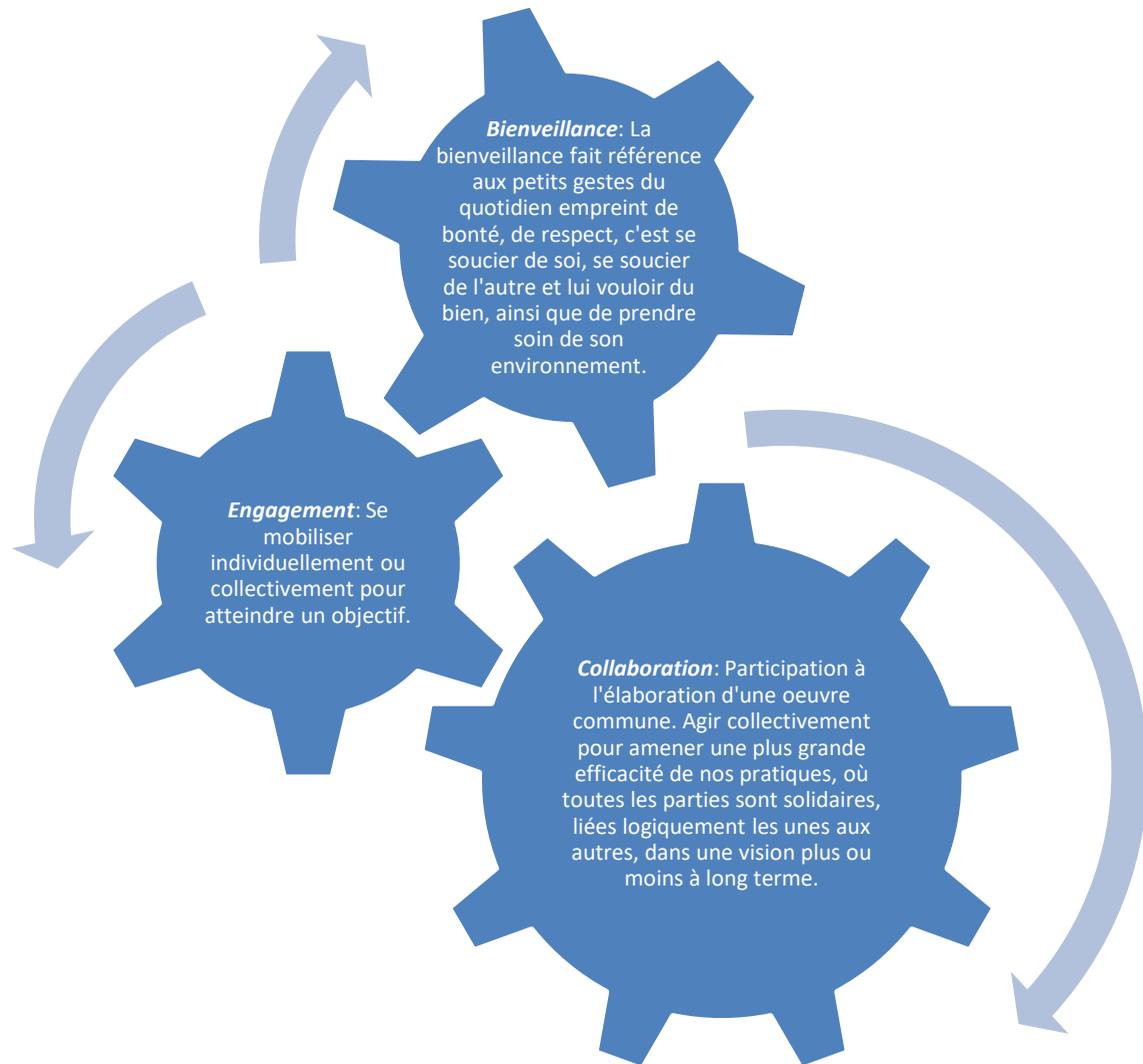
Notre équipe collabore afin que l'enfant s'épanouisse dans ses apprentissages pour atteindre sa réussite.

MISSION DE L'ÉCOLE

Un milieu flexible et harmonieux, où chacun trouve sa place et fait des choix afin d'optimiser ses possibilités de réussite.



VALEURS ET ENJEUX



CONTEXTE DE RÉALISATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique qui nous permet de guider et d'orienter nos actions en lien avec la réussite éducative de nos élèves. Il s'agit, tout comme le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, d'un projet qui se déploie sur trois ans, soit jusqu'en 2022. De plus, le projet éducatif de notre école est en complète cohérence avec le PEVR.

Le projet éducatif présenté est le fruit de plusieurs rencontres avec tous les membres du personnel. Tout au long du processus, les membres du conseil d'établissement ont été consultés. Trois enseignantes et une conseillère pédagogique ont eu la chance de participer à une formation avec François Massé de 6 jours pour bien construire avec le personnel le projet éducatif.

PORTRAIT DE L'ÉCOLE

L'école de la Croisée a ouvert ses portes le 28 août 2018 pour accueillir 202 élèves provenant de 10 écoles de la CSRS. Le personnel provient également de 19 écoles différentes. L'arrimage des cultures se doit d'être fait, afin que tous travaillent dans la même direction en visant la réussite de tous les élèves. L'équipe doit développer un lien de confiance avec les parents de nos élèves et les impliquer dans la culture de l'école.

Étant donné notre réalité, nos priorités sont d'effectuer l'analyse des résultats, afin de nous permettre de mettre en place des stratégies efficaces. Nous souhaitons également créer, bâtir un nouveau milieu de vie et de développer une culture collaborative.

L'école de la Croisée implante la pédagogie flexible dans l'ensemble des classes. Elle est une école pilote pour la CSRS dans ce domaine. Le personnel bénéficie d'une diversité d'assises et doit utiliser des stratégies d'enseignement correspondant à cette pédagogie. Le personnel doit implanter, expliquer et vivre avec les différents acteurs de cette pédagogie.

Étant une école construite dans un quartier en développement, la clientèle sera en évolution constante afin d'atteindre sa capacité maximale de 21 classes.

Le service de garde a mis en place une structure qui permet aux élèves de faire des choix d'activités selon leurs goûts et leurs intérêts. Toutes les activités sont vécues en groupe multiâge.

En août 2019, l'arrivée de 5 classes de points de service pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) (3 classes du préscolaire et 2 classes du primaire) nous amènera à nous adapter et à réajuster nos pratiques au besoin.

Voici des données qui permettent de mieux comprendre notre réalité de l'année 2018-2019 :

- ❖ 10 classes, dont 3 classes du préscolaire, 3 classes du 1^{er} cycle, 3 classes du 2^e cycle et 1 classe de 5^e année au 3^e cycle
- ❖ 202 élèves, dont 110 filles et 92 garçons
- ❖ 29 plans d'intervention
- ❖ 9 élèves dont la langue maternelle n'est pas le français
- ❖ 168 élèves vivent avec leurs 2 parents

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

- ❖ 10 titulaires de classe
- ❖ 1 enseignant en éducation physique qui offre 2 heures de cours par semaine aux classes du primaire et 30 minutes pour les élèves du préscolaire
- ❖ 1 enseignant en danse qui offre 1 heure de cours par semaine aux classes du primaire
- ❖ 1 enseignant en anglais qui offre 1 h 30 de cours par semaine aux classes du primaire
- ❖ 1 orthopédagogue en poste pour les élèves du préscolaire à la 5^e année
- ❖ 1 psychologue à 1 journée aux 2 semaines
- ❖ 1 psychoéducatrice à 2 jours par semaine
- ❖ 1 secrétaire à temps plein
- ❖ 1 concierge de jour et 1 concierge de soir à 19 h par semaine
- ❖ 1 orthopédagogue supplémentaire à contrat à temps complet du mois de décembre au mois de juin provenant de l'argent des mesures du MEES

- ❖ 1 enseignante à contrat de 60 % du mois de janvier au mois de juin provenant de l'argent des mesures du MEES.
- ❖ 1 technicienne en éducation spécialisée pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme à raison de 17 h par semaine

SERVICE DE GARDE

- ❖ 6 éducatrices en service de garde et une technicienne
- ❖ 91 élèves réguliers et 46 élèves sporadiques.
- ❖ 2 surveillantes d'élèves sur l'heure du midi pour une clientèle de 64 élèves

PARTENAIRES

- ❖ Fondation de l'école de la Croisée
- ❖ Fondation de la CSRS
- ❖ Centre de réadaptation
- ❖ CIUSS Estrie
- ❖ Comité de la culture à l'école
- ❖ Université de Sherbrooke
- ❖ Association de la garde scolaire
- ❖ Centre Jeunesse de l'Estrie

PROJECTION POUR L'ANNÉE 2019-2020

- ❖ 12 classes régulières, dont 3 classes du préscolaire, 4 classes de 1^{er} cycle, 3 classes de 2^e cycle et 2 classes de 3^e cycle
- ❖ 5 classes de point de service TSA, dont 3 classes du préscolaire et 2 classes du primaire
- ❖ 279 élèves dont 21, provenant du point de service
- ❖ 3 jours par semaine de psychologie
- ❖ 4 jours par semaine de psychoéducation
- ❖ 3 jours par semaine d'orthophonie
- ❖ Service d'AVSEC à partir du mois de janvier
- ❖ 1 orthopédagogue en poste pour les élèves du préscolaire à la 6^e année
- ❖ 10 éducatrices en service de garde et une technicienne en service de garde pour 130 élèves réguliers et 35 élèves sporadiques
- ❖ 4 surveillantes d'élèves pour la période du midi
- ❖ 4 techniciennes en éducation spécialisée ayant 30 heures chacune
- ❖ 30 heures de service par des préposés aux élèves handicapés

Orientations spécifiques de la CSRS	Objectifs CSRS et de l'école	Cibles et indicateurs CSRS au 30 juin 2022 Sujets à changement en fonction des cibles du MEES	Situation actuelle de l'école	Cibles et indicateurs école au 30 juin 2022
<p>Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite, en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre d'élèves* qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4^e et de 6^e année. <p>*plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % • Diminuer de 1,2% le nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus* 	<ul style="list-style-type: none"> • Français 4^e : 66 % • Français 6^e : données à venir en juin 2020 • Math 4^e : 74 % • Math 6^e : données à venir en juin 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2^e année : 85 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en lecture de 4^e année en 2021-2022. • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4^e année : 85 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en lecture de 6^e année en 2021-2022 • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2^e année : 85 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en raisonner de 4^e année en 2021-2022. • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4^e année : 85 % des élèves* obtiennent un résultat supérieur à 66 % en raisonner de 6^e année en 2021-2022.
	<p>Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un taux de réussite supérieur à 95 % en 6^e année • Augmenter le taux de réussite de 4^e année de 4 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Données à venir en juin 2020 • Le taux de réussite de 4^e année est de 81,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 2^e année : Avoir un taux de réussite de 95 % aux épreuves de 4^e année en français écriture en 2021-2022. • Pour la cohorte de 2019-2020 des élèves de 4^e année : Avoir un taux de réussite de 95 % aux épreuves de 6^e année en français écriture en 2021-2022.

<p>Assurer que nos actions soient connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous</p>	<p>S'assurer que l'école mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'intelligence émotionnelle, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le <i>nombre d'actions</i> • 100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune donnée 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place 16 actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'intelligence émotionnelle, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation.
<p>Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements</p>	<p>S'assurer que l'école poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 40 % le <i>nombre d'écoles</i> qui atteint l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune donnée 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place 20 actions faisant la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique.

La programmation des contenus en orientation scolaire et professionnelle du 3^e cycle prévoit annuellement des activités en lien avec la connaissance de soi, les champs d'intérêt et les métiers. Les enseignants valoriseront et feront connaître les métiers de la formation professionnelle et participeront aux activités proposées par le Centre 24 Juin.